



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

### « Le CHU va tirer tout le monde vers le haut »



Le GCS préfigurateur du CHU de Guyane s'est doté de sa première commission médicale d'établissement. Le Pr Hatem Kallel, chef de service de réanimation à Cayenne, a été élu président, mercredi soir. Le Dr Franklin Samou-Fantcho, chef de service de médecine interne, rhumatologie, hématologie et gériatrie à Saint-Laurent-du-Maroni, a été choisi comme vice-président. Le Pr Kallel fait le point sur les chantiers à venir.

#### Pourquoi vous êtes-vous présenté à l'élection de président de la commission médicale du GCS préfigurateur du CHU de Guyane ?

Cette candidature n'est pas un acte isolé. C'est un continuum. Depuis que je suis à l'hôpital de Cayenne, je participe aux instances : commission médicale d'établissement (CME), bureau, directoire, comité de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail (CHSCT), comité de lutte contre les infections associées aux soins (Clia), commission des anti-infectieux, hémovigilance, évaluation des pratiques professionnelles – revue de morbi-mortalité (EPPRMM). J'ai participé à trois campagnes de certification. Depuis que le groupement hospitalier de territoire (GHT) a été mis en place, je m'y suis investi. Au niveau du GHT, j'ai coordonné la filière des soins critiques. J'ai participé activement à l'ouverture des lits de soins critiques à Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, durant la période Covid. Au plan interrégional, je coordonne l'enseignement de la médecine intensive réanimation en Guyane, Martinique et Guadeloupe. C'est un engagement très fort dans l'institution, le GHT, la région et un investissement national. Dans mes fonctions, dans mon statut de praticien, j'ai cherché à évoluer : j'ai été nommé PU-PH, j'ai développé la recherche. Plusieurs chances qui se sont présentées à la fois. Je me trouve à un moment donné témoin et acteur d'événements charnières dans l'histoire de la Guyane et dans l'histoire de

l'interrégion. Ces moments sont l'ouverture des lits de soins critiques à Kourou et Saint-Laurent, le passage en CHR puis en CHU, l'ouverture des premières, puis deuxième et troisième années de médecine en Guyane, l'ouverture du deuxième cycle des études médicales aux Antilles-Guyane, et la réforme des études médicales. Tous les événements marquants dans l'histoire du département ont été l'œuvre de professionnels très engagés envers leur métier et la région. Je me trouve témoin et je peux contribuer à tout ça. La chance a fait que j'ai pu être là à un moment historique de la Guyane et d'avoir pu y contribuer.

### **Quel est le rôle de la CME au moment de la création du CHU de Guyane ?**

La CME est une représentation de la communauté médicale. Et la communauté médicale, c'est l'acteur de tout le développement médical, mais aussi académique et scientifique qui fera de nos hôpitaux et de la médecine en Guyane ce qu'elle sera demain.

### **Comment imaginez-vous les hôpitaux de Guyane demain ?**

Devenir CHU, c'est se hisser au rang des 31 autres établissements français. Certains ont une histoire plus que centenaire. Nous sommes des nouveau-nés dans ce statut. Cela se passe à un moment charnière, où les outils, notamment informatiques et d'intelligence artificielle, ont un rôle majeur à jouer. La détermination des professionnels, l'investissement des instances, des directions, de l'ARS, la demande de la population pour un soin juste et équitable : tout cela mis ensemble va nous tracer le chemin pour arriver à une offre de soins performante, une recherche de haut niveau et faire de la Guyane un terrain de stage renommé. Nous atteindrons ces objectifs rapidement.

### **Vous souhaitez une CME « ouverte ». Que cela signifie-t-il ?**

Cette CME ne sera pas isolée. Elle aura une ouverture très forte sur le corps soignant représenté par la direction des soins et les syndicats de soignants. Eux aussi peuvent nous donner des signaux qui nous aideront à construire nos projets et nos pistes d'amélioration. Nous sommes une commission médicale, mais le projet de l'établissement est un projet médico-soignant. On ne peut pas imaginer la CME travailler sans s'appuyer sur son partenaire du quotidien qu'est la direction des soins.

La seconde ouverture concerne les usagers, représentés par les associations d'usagers. C'est le retour du terrain qui peut donner le tempo des projets d'amélioration. Je crois beaucoup à l'expression de tout ce qui est ressenti et réel. Si l'utilisateur a un ressenti favorable, c'est qu'on est bon. Si son ressenti est défavorable, qu'il a une mauvaise perception de la qualité de l'accueil et de la qualité des soins, c'est qu'il y a des choses à revoir.

La troisième ouverture sera vers l'administration d'une façon générale, qu'elle soit hospitalière ou non. Les CME précédentes nous ont laissé un héritage très favorable. Le travail était très courtois et collaboratif avec les directions sur les différents sites. Il faut continuer à investir dans cette symbiose. Dans le projet de CHU, la communauté médicale porte certains chapitres mais nous ne sommes pas seuls. L'ARS, les usagers, les étudiants, les soignants, tout le monde participe à la création du CHU.

### **Quel duo allez-vous former avec votre vice-président, le Dr Franklin Samou-Fantcho ?**

C'est une chance pour moi qu'il soit mon vice-président. C'est une chance que le Pr Félix Djossou et le Dr Mosa Tsafehy continuent de s'investir en tant que chefs de pôle. Ces trois personnes ont porté le projet de CHU, ont beaucoup travaillé dessus. Le fait qu'ils restent engagés dans le CHU et soient à mes côtés constitue un soutien très important. J'ai beaucoup de chance et je les en remercie. La présence physique du Dr Franklin Samou-Fantcho sur le site de Saint-Laurent-du-Maroni fait que nous pourrions assurer une présidence équilibrée. Nous pouvons être physiquement proches de nos collègues, de nos administrations et de nos instances.

### **Comment cette proximité sera-t-elle assurée avec le site de Kourou ?**

A Kourou, j'ai la chance d'avoir le Dr Mosa Tsafehy. La distance fait que nous sommes deux sites distincts mais pas très éloignés. Pour que la gestion des établissements de santé soit équilibrée, il faut réfléchir en termes de pôles Est et Ouest : Cayenne, Kourou et Saint-Georges à l'Est, Saint-Laurent, Grand-Santi et Maripasoula à l'Ouest. Cela nous permet d'être moins impactés par les distances.

### **La rédaction du projet d'établissement du GCS-ES sera l'un des gros chantiers à venir. Comment cela se passera-t-il ?**

Si nous voulons avancer plus vite et voir plus clair, il faut avancer sur les projets et les contrats de pôle. Dans la structuration des hôpitaux, les pôles sont gérés par des trios de pôle, avec contrat de pôle et délégation au chef de pôle. Ce mandat doit être dirigé dans deux directions différentes :

- Une direction transversale locale : il faut qu'au plus vite, dans les mois à venir, nous ayons nos projets de pôle, nos contrats de pôle, nos délégations de gestion pour les chefs de pôle. Les hôpitaux des trois sites continueront alors de tourner sans dépendre de la présidence. Il faut également mettre en place certaines instances obligatoires qui régulent la qualité et la gestion des risques associés aux soins, qui régulent la permanence des soins, qui régulent le registre infectieux... Une fois tout cela sur les rails, d'ici trois à six mois, nous déclenche l'autre direction.
- Il s'agit d'une direction verticale, ascendante : promotion de l'universitarisation, promotion de projets comme la cardiologie de territoire. Nous devons aller chercher des professionnels dont les qualités leur permettront de soutenir la communauté soignante sur le volet hospitalier mais aussi la communauté universitaire et la recherche. Nous allons nous servir du CHU comme d'une locomotive. Elle va tirer tout le monde vers le haut et va nous permettre d'attirer des profils ambitieux et compétents en soins, en enseignements et en recherche. Elle nous permettra aussi de fabriquer un soignant de demain de très bonne qualité, que ce soit en médecine ou dans les autres filières académiques.

### Quelles spécialités souhaitez-vous attirer ?

Le besoin est partout. Tous les bons profils qui se présenteront, on les prendra. Cela ne fait aucun doute. Il y a des chantiers déjà engagés. Le projet est de continuer de les soutenir : la cardiologie, l'offre chirurgicale sur le département... Mais pas seulement ! Où que l'on regarde, l'offre peut être pertinente mais elle est fragile car elle repose sur quelques personnes.

### Le GCS-ES regroupe environ 80 % des activités des hôpitaux. Comment cela se passera-t-il avec les autres activités dont le CHC, le CHK et le Chog ont toujours la compétence ?

Dans l'histoire de la santé en Guyane, il a toujours fallu des collaborations fortes. Une population de 300 000 habitants ne permet pas de développer toutes les activités, notamment celles soumises à des seuils d'activité. La pénurie de soignants ne permet pas non plus de développer toutes les spécialités. Pour cela, nous avons développé des collaborations régionales, nationales et internationales. Localement, il ne faut pas se séparer et organiser les collaborations locales. Pour réussir, nous devons être tous ensemble. L'organisation en GCS-ES est nouvelle pour nous. Nous travaillons sur les collaborations entre le GCS-ES et les autres établissements du territoire. Notre état d'esprit est que nous ne sommes rien tout seul. La manière dont cela se formalisera d'un point de vue administratif, nous sommes en train de la mettre en place.

### Les autres activités sont-elles amenées à rejoindre le GCS-ES tôt ou tard ?

Pour ces activités, la limitante n'est ni la compétence, ni les capacités. Il s'agit d'une limitante administrative qui va se résoudre dans les prochains mois. Les spécialités qui ne sont pas dans le GCS-ES sont des activités pour lesquelles les autorisations sont en cours de renouvellement. Une fois ces points juridiques réglés, elles pourront rejoindre le GCS-ES sans aucun problème.

### Le recrutement du futur directeur général du Chu est en cours. Quel sera le rôle du président de CME ?

La démarche de nomination d'un DG de CHU est très précise dans ses étapes. On va parfois me demander mon avis mais il n'y a pas que le mien. Je serai un des participants dans une démarche très précise et très structurée.

## La CME désigne plusieurs représentants

Lors des élections de son président et de son vice-président, mercredi, la CME du GCS préfigurateur du CHU de Guyane s'est prononcée sur plusieurs dossiers :

- Elle a donné un avis favorable à la transformation du GCS-ES en centre hospitalier régional. Le comité social d'établissement (CSE) s'était déjà prononcé dans le même sens. Le conseil de surveillance sera sollicité prochainement.
- Le Dr Khalil Chalhoub, urologue à Kourou, et Valérie Folie, sage-femme coordinatrice à Saint-Laurent-du-Maroni, ont été nommés au conseil de surveillance.
- Le Dr Liliane Thélusmé, médecin nutritionniste à Cayenne, et le Pr Antoine Adenis, chef de pôle recherche, ont été nommés au comité social d'établissement.
- Le Pr Mathieu Nacher, chef de service du Département Recherche Innovation Santé Publique, et le Pr Pierre Couppié, directeur de l'UFR de médecine, sont missionnés pour la convention hospitalo-universitaire.

Hier matin, le collectif Tròp Violans a bloqué l'entrée de l'ARS, empêchant ses agents d'accéder à leurs bureaux. Dans la demi-heure, ses représentants ont été reçus par Laurent Bien, le directeur général de l'Agence. L'échange a porté sur deux principaux sujets :

- L'égal accès à l'offre de soins pour tous en Guyane ;
- Plusieurs décès au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais.

S'agissant du cas de Jeanine Phanis, une jeune patiente décédée le 3 juillet, Laurent Bien a indiqué qu'il avait déclenché une inspection dans les dix jours ayant suivi sa nomination à la tête de l'ARS Guyane. Il a également informé les membres du collectif de la création d'une adresse électronique dédiée [ars-guyane-reclamations@ars.sante.fr](mailto:ars-guyane-reclamations@ars.sante.fr) au sein de l'Agence pour la gestion des réclamations des usagers (lire ci-dessous). Le barrage a été levé après la rencontre.

#### ♦ Une adresse électronique dédiée pour les réclamations des usagers



Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des réclamations des usagers, l'ARS Guyane a mis en place en début de semaine une nouvelle adresse électronique dédiée : [ars-guyane-reclamations@ars.sante.fr](mailto:ars-guyane-reclamations@ars.sante.fr). Cette boîte électronique générique est destinée à centraliser toutes les réclamations afin d'assurer un traitement plus fluide et efficace des demandes formulées. Par ailleurs, afin de garantir un suivi optimal, une référente réclamations a été désignée.

Les usagers du système de santé qui souhaitent alerter l'Agence sur la qualité du service rendu au sein d'un établissement sanitaire ou médico-social sont invités à privilégier cette adresse.

L'ARS s'engage à accuser réception des réclamations dans les meilleurs délais.

#### ♦ Nouveaux locaux et nouveau patron pour Eurofins



Pour ses débuts à la tête d'Eurofins, le Dr Constant Bokoya aurait pu connaître plus simple ! Le 26 décembre, il a succédé au Dr Didier Musso, à la tête du groupe de biologie médicale et de ses 94 salariés. Un mois plus tard, il supervisait le déménagement du laboratoire du Larivot vers le nouveau vaisseau amiral du groupe, un bâtiment de 800 m<sup>2</sup> construit sur le site de Family Plaza, toujours à Matoury.

L'activité de prélèvement a été la première à redémarrer. Le reste des travaux a été achevé et réceptionné ces derniers jours. C'est là qu'emménage l'équipe de direction. De nouveaux automates sont en train d'être installés. Les plateaux techniques seront également déplacés sur ce site : immunologie, biologie moléculaire, bactériologie et hématologie.

Jusqu'à présent, ceux-ci étaient répartis entre le laboratoire de Rémire-Montjoly et celui de la rue du Lieutenant-Brassé, à Cayenne. Le temps de procéder à toutes les validations nécessaires, ils devraient être opérationnels d'ici à la fin juin. Entre-temps, « cela ne réduira pas nos capacités d'analyse car nous avons tous nos appareils en miroir », assure le Dr Bokoya. Quant aux sites de Rémire-Montjoly et du Lieutenant-Brassé, l'activité de prélèvement demeure. Ils seront réorganisés mais Eurofins n'envisage de les quitter.

Le Dr Bokoya est arrivé en septembre en Guyane, en tant que biologiste médical. Après avoir dirigé des laboratoires dans l'Hexagone, il a travaillé pour Biosanté, en Martinique, qui a été racheté par Eurofins. C'est ainsi qu'il a rejoint le groupe et a pu préparer la succession de Didier Musso, qui reste dans l'entreprise.

#### ♦ Nette diminution des cas de grippe

Au cours des deux dernières semaines, le nombre de passages aux urgences pour **syndrome grippal** a été divisé par deux (89 contre 179 au cours des deux semaines précédentes), signale Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier. « L'épidémie saisonnière de la grippe se poursuit avec une nette diminution du nombre de cas ces deux dernières semaines par rapport aux deux précédentes. Le pic épidémique a été très probablement atteint » au cours de la dernière semaine de janvier. La baisse est également sensible dans les CDPS et hôpitaux de proximité. Depuis le démarrage de l'épidémie fin décembre, cinq cas graves de gripes ont été signalés par le CHC et le Chog, dont un est décédé.

« Le nombre de cas confirmés de **dengue** augmente dans les secteurs du littoral Ouest et des Savanes. Le sérotype circulant est exclusivement de la DENV-2. Bien que l'épidémie de dengue soit terminée, la vigilance vis-à-vis des arboviroses doit se maintenir. La recherche de confirmation biologique devant tout syndrome dengue-like demeure indispensable. »

S'agissant des **diarrhées**, « l'activité poursuit sa diminution dans les communes isolées (CDPS et hôpitaux de proximité), et tend également à la baisse sur le littoral au cours des deux dernières semaines ».

« Le nombre d'**accès palustres** diagnostiqués dans le système de soins au cours des deux dernières semaines était faible et en diminution. »

#### ♦ La pharmacie de Maripasoula cambriolée



La pharmacie Kangkangtii, à Maripasoula, a été cambriolée dans la nuit de mardi à mercredi. Dans un témoignage à [franceguyane.fr](http://franceguyane.fr), Christophe Martinez, titulaire de l'officine, précise que les malfaiteurs « cherchaient de l'argent mais là, comme ils n'ont rien trouvé, ils ont tout éventré, tout démonté, tout ouvert ». Mercredi matin, le personnel de l'officine ont tout remis en ordre et les patients ont pu être accueillis de nouveau dans l'après-midi. Selon Christophe Martinez, il s'agit du douzième cambriolage qu'il subit en six ans.

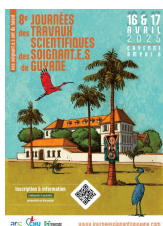
#### ♦ Collecte d'archives sur le handicap en Guyane



Dans le cadre d'une initiative portée par les Archives territoriales de Guyane, l'ARS Guyane souhaite valoriser et préserver la mémoire de la prise en charge du handicap sur le territoire. « Les archives privées et associatives jouent un rôle essentiel pour compléter l'histoire des politiques et des actions menées en faveur des personnes en situation de handicap. Or, ces documents sont parfois méconnus ou dispersés, risquant ainsi de disparaître, souligne l'Agence dans un courrier adressé aux établissements médico-sociaux. Si votre structure détient des documents en lien avec cette thématique (archives associatives, témoignages, documents administratifs, rapports, photographies...), nous vous invitons à contribuer à cette démarche de préservation collective. Ces archives seront conservées et mises à disposition des chercheurs et acteurs du secteur, dans un objectif d'intérêt général. »

**Contact : 0594 57 30 20 ou [archives@ctguyane.fr](mailto:archives@ctguyane.fr).**

#### ♦ Inscriptions aux JDS



Les Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, alias Nos soignants ont du talent, se déroulent les 16 et 17 avril, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne.

Le programme sera communiqué début mars. D'ici-là, il est possible de s'inscrire en [clicquant sur ce lien](#).

#### ♦ Soirée d'information Troubles Dys et comorbidité

Les membres du groupe de travail sur la santé des jeunes de la CPTS organisent une soirée sur les troubles Dys chez l'enfant et leurs comorbidités, jeudi 8 avril, à Cayenne. Elle se déroule à 19h30 à la Domus Medica. Les intervenants rappelleront les bonnes pratiques de repérage, de diagnostic et d'accompagnement des jeunes enfants concernés par ces troubles et aideront à mieux comprendre le rôle des différents professionnels impliqués à travers plusieurs cas pratiques.

[Inscription obligatoire.](#)

#### ♦ Soirée d'information sur la prise en charge du patient âgé

La Maia et la CPTS proposent un temps d'échange avec le Dr Brieg Couzigou, médecin à l'unité mobile gériatrique, sur la prise en charge des patients âgés en Guyane. Elle se déroule jeudi 27 mars à Cayenne (19h30 à la Domus Medica), à l'occasion de la Journée nationale de



gérontologie. Le Dr Couzigou parlera du repérage des fragilités chez la personne âgée avec l'outil Icope et de la prise en charge du patient à travers un cas pratique orienté sur le patient âgé dénutri.

[Inscription obligatoire.](#)

#### ◆ Inscriptions à l'assemblée générale de la CPTS



La CPTS centre littoral organise son assemblée générale dimanche 16 mars, à Kourou. Elle se déroulera à partir de 9 heures, à la Ferme Zulémario. La rencontre se poursuivra avec la Journée des soignants en famille, sur le même site. Les inscriptions sont ouvertes à tous les professionnels de santé libéraux des territoires de l'agglomération cayennaise et des Savanes, ainsi qu'aux agents des structures adhérentes à la CPTS. Il est désormais possible de s'inscrire via les liens suivants :

- [Assemblée générale uniquement.](#)
- [Assemblée générale et Journée des soignants en famille.](#)

### Actus politiques publiques santé et solidarité

#### ■ Ce qu'institue le PLFSS 2025 définitivement adopté

Le projet de loi de financement de la sécurité social (PLFSS) pour 2025 a été définitivement adopté lundi soir. Il compte 103 articles.

L'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) progressera de 3,4 % à 265,9 milliards d'euros avec une hausse de 3,8 % pour les établissements de santé et de 2,8 % pour les soins de ville. Les mesures d'économies sont chiffrées à 4,3 milliards d'euros, dont 600 millions pour le médicament, rappelle APMNews. Sur le volet recettes, le texte revoit à la hausse la taxe sur les boissons à sucres ajoutés et la fiscalité sur les boissons édulcorées à partir de 2026. La loi abandonne la hausse du ticket modérateur sur les consultations médicales et les médicaments. « Le gouvernement précise dans l'annexe financière qu'il entend récupérer une partie de ces moindres économies auprès des complémentaires santé via un autre vecteur législatif », indique APMNews.

L'article 52 introduit une « taxe lapin » pour les patients ne se rendant pas à leurs rendez-vous médicaux : « L'établissement de santé, le service de santé, le centre de santé ou le professionnel de santé exerçant à titre libéral peut exiger du patient le paiement d'une pénalité lorsque le patient ne se présente pas à une consultation ou lorsqu'il l'annule sans respecter un délai raisonnable avant la date prévue. Cette pénalité ne peut être réclamée lorsque le patient justifie d'un motif impérieux d'ordre personnel, familial ou professionnel ou d'un motif de santé l'empêchant de se présenter à la consultation. » Le patient devra avoir été informé au préalable du risque de pénalité et devra avoir reçu un rappel de la date et de son horaire de rendez-vous. Un décret précisera le montant de la pénalité, le délai raisonnable, les motifs d'exonération légitimes et les voies de règlement amiable des litiges.

L'article 65 instaure une campagne de vaccination combinée contre les infections à papillomavirus humains (HPV) et les infections invasives à méningocoques en milieu scolaire. Il étend la vaccination gratuite contre les infections à méningocoques A, C, W et Y à la campagne vaccinale anti-HPV 2025-2026 dans les collèges.

L'article 16 renforce les échanges de données entre assurance maladie obligatoire et assurance maladie complémentaire afin de lutter contre les fraudes.

L'article 33 étend la possibilité pour les industriels de consentir des remises commerciales aux pharmaciens d'officine pour les biosimilaires et hybrides substituables.

L'article 41 vise à renforcer la maîtrise des dépenses remboursées par l'assurance maladie en ville dans les secteurs relevant du champ conventionnel comme la biologie, l'imagerie et les transports sanitaires.

L'article 42 crée de premiers garde-fous anti-concentration et financiarisation dans les objectifs légaux des conventions professionnelles conclues entre les syndicats représentatifs de professionnels de santé libéraux et l'assurance maladie.

L'article 48 durcit les formalités de prise en charge incombant au prescripteur de certains actes, prestations, produits de santé et transports sanitaires, considérés comme particulièrement

coûteux ou cas de risque de mésusage.

L'article 56 généralise la rédaction des certificats de décès par les infirmiers sur l'ensemble du territoire à l'issue d'une expérimentation qui s'achèvera fin avril. Cette expérimentation est déjà mise en œuvre en Guyane.

L'article 59 révisé les conventions passées entre l'assurance maladie et les sociétés de transports sanitaires pour tenter de juguler la progression de ces dépenses.

L'article 66 simplifie le recours au dispositif "Mon soutien psy" en supprimant la condition d'adressage préalable par un médecin, une sage-femme ou un professionnel de santé de la médecine scolaire.

L'article 68 autorise le remboursement à titre provisoire des tests permettant de détecter une soumission chimique.

Les articles 75 et 76 comprennent une liste de mesures visant à réduire les risques de rupture de stock des produits de santé.

L'article 79 conditionne le remboursement des dispositifs médicaux (DM) numériques au contrôle de l'observance par le patient.

L'article 82 reporte au 1er juillet le début de l'expérimentation de la fusion des financements des soins et de la dépendance en Ehpad, tout en raccourcissant sa durée à un an et demi (au 31 décembre 2026) au lieu de quatre ans initialement.

## Offres d'emploi



■ L'Agence régionale de santé recrute un **médecin pour son pôle médical** (à pourvoir à compter du 1er avril). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ Santé publique France recrute un **chargé d'études scientifiques en santé publique** (CDI, temps plein, à pourvoir dès que possible). Consulter l'offre et candidater.

■ L'Epnak recrute **deux neuropsychologues** pour la Plateforme d'accompagnement guyanaise d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle (Pagofip) : l'un pour le service d'évaluation des bénéficiaires adressés par la MDPH, l'autre pour le service d'accompagnement chargé d'accompagner les bénéficiaires dans leur insertion professionnelle (CDI, CDD, libéral possible, à pourvoir dès que possible). Demander les fiches de poste et candidater : [recrutement.guyane@epnak.org](mailto:recrutement.guyane@epnak.org) ou [glamour.adelson@epnak.org](mailto:glamour.adelson@epnak.org).

## Agenda

### Demain

► **Fo zot savé** : Isabelle Hidair Krivsky, anthropologue et directrice régionale aux droits des femmes, répondra aux questions de Fabien Sublet sur l'anthropologie de la natalité en Guyane, les familles, les croyances et les réseaux sociaux, à 9 heures sur Guyane la 1ère .

### Mardi 25 février

► **Échange** de pratiques santé environnement, organisé par le Graine et GPS de 9 heures à 12h30 à l'appartement pédagogique de GPS, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

### Judi 27 février

► **Présentation de la thèse** de Théo Sabadel, docteur en sciences politiques : « Une politique des conduites sexuelles ? La PrEP : construction, enjeux, appropriations de la médicalisation de la prévention du VIH à Paris, Lyon et Cayenne », organisée par le Corevih, de 18 heures à 20 heures, à Cayenne (lieu à venir).

► **Webinaire** sur l'éducation thérapeutique du patient, organisé par Guyane promotion santé et la CPTS, reporté

### Vendredi 28 février

► **Les Rendez-vous de l'endométriose** : « Les bienfaits des méthodes complémentaires », de 17h30 à 20 heures, à la Domus Medica, à Cayenne. Animé par Thierry Polony, coach sportif, Loraina Nepos, professeure de yoga, et Stéphanie Sainte-Foi, neurotraîneur. Venir dans une tenue confortable pour participer aux exercices. [S'inscrire.](#)

#### Du 10 au 12 mars

► **Mars bleu.** Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, de 9 heures à 13 heures, au CHK.

#### Du 11 au 14 mars

► **Journées** guyanaises de dermatologie infectieuse et tropicale, à l'Institut santé des populations en Amazonie (Ispa), au CHC. Inscriptions : [yanaderm@outlook.fr](mailto:yanaderm@outlook.fr).

#### Jeudi 13 et vendredi 14 mars

► **Séminaire** Antilles-Guyane du don d'organe, à Cayenne.

#### Vendredi 14 mars

► **Présentation** d'outils techniques d'intervention sur la santé mentale, organisée par Guyane promotion santé (GPS), à Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire](#).

#### Dimanche 16 mars

► **Assemblée générale** de la CPTS, à la Ferme Zulémaro, à Kourou.

- [S'inscrire à l'assemblée générale](#).
- [S'inscrire à l'assemblée générale et Journée des soignants](#).

#### Jeudi 20 mars

► **Soirée d'information sur l'endométriose**, organisée par la CPTS. Détails et inscriptions à venir.

#### Vendredi 21 mars

► **Séminaire** de Guyane promotion santé, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire](#).

#### Jeudi 27 mars

► **Soirée d'information** sur la prise en charge du patient âgé, organisé par la Maia et la CPTS, avec le Dr Brieg Couzigou, médecin de l'unité mobile gériatrique, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription obligatoire](#).

#### Samedi 29 mars

► **Permanence** des orthophonistes au pôle culturel de Kourou, de 8 heures à 12 heures, pour les familles s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans.

#### Mercredi 2 avril

► **Afterwork de la CPTS**, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Ateliers sophrologie et yoga. Inscriptions à venir.

#### Jeudi 3 avril

► **Colloque** d'Onco Guyane sur le thème « Lien ville-hôpital, la prise en charge du patient atteint de cancer de l'hôpital à son domicile », de 8 heures à 17h30, au cinéma Agora, à Matoury.

#### Jeudi 8 avril

► **Soirée d'information** sur les troubles dys et leurs comorbidités, organisé par le groupe de travail sur la santé des jeunes de la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

#### Mercredi 16 et jeudi 17 avril

► **Journées** des travaux scientifiques des soignants - Nos soignants ont du talent, à Cayenne. [S'inscrire](#).

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

**Le message du jour** 



**MARS BLEU**

**CHU**  
- GUYANE -  
Kourou

**Organise 3 matinées de sensibilisation  
au dépistage du cancer colorectal**

**le 10, 11 et 12 MARS 2025 de 9h00 à 13h00**

Venez nombreux découvrir les animations sur nos stands:

- Quiz et informations sur la prévention et la sensibilisation
- Ateliers de soins esthétiques
- Informations sur la lutte contre le cancer colorectal
- Présentation d'un CÔLON TOUR
- Mini conférence, le 11 mars 2025

"Patio du service de la PASS de 10h00 à 11h00"  
avec le Dr LARISSA TANGAN  
Médecin Hépatogastro-entérologue

**Ensemble, défions la maladie.**

**Consultez tous les numéros de La lettre Pro**

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)